

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Rosa Medina

<https://www.cadre21.org/membres/8277fb6e7c539200139eb8a1>

Date d'obtention : 2023-12-05 03:57:49

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- Méthode d'intervention et de partenariat entre l'école, le service de police et le DPCP.
- Être à l'écoute des jeunes qui se confient à nous, qu'ils soient victimes ou témoins. Les rassurer.
- Afin de bien suivre les étapes, avoir en main l'aide-mémoire de la trousse Sexto.
- Suivre les étapes préliminaires et les étapes à suivre dans un cas impulsif ou malveillant :
- Poser des questions aux jeunes, sans jugement. Cela leur fera sentir en confiance et nous serons mieux informés du portrait de la situation.
- Lors de la rencontre avec le ou les jeunes, compléter la grille d'évaluation de l'incident
- En remplissant la grille d'évaluation demander au témoin ou à la victime s'il y a d'autres personnes au courant.
- Si oui, vérifier et remplir la grille avec eux (individuellement).
- Qu'il s'agisse d'un acte impulsif ou malveillant, communiquer toujours avec le service de police pour qu'ils fassent la rencontre de sensibilisation.
- Si je crois que l'instigateur, la victime ou les témoins ont de la pornographie dans leur cellulaire, les confisquer, les identifier et les donner à la police.
- S'il s'agit d'un acte récidive, déclencher Sexto. Il est important de connaître la nature, les intentions et l'étendu de la situation.
- Ne pas compléter la grille avec un élève malveillant. Seulement le rencontrer, confisquer son cellulaire et contacter la police qui prendra en charge la situation et l'intervention.
- Respect de la confidentialité.
- En tout temps éviter la consultation des photos ou des vidéos, rassurer la victime, préserver l'identité de chaque jeune.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

L'importance de suivre la formation Sexto. Elle peut nous outiller sur la bonne façon de procéder et suivre les étapes mentionnées dans l'aide-mémoire (étapes préliminaires et celles à suivre dans le cas d'un acte impulsif ou malveillant).

Étant un acteur de première ligne à mon école, je trouve très pertinente la trousse Sexto. Elle pourra me guider, encadrer et uniformiser mes interventions afin de prendre en charge la situation rapidement.

Je retiens aussi le fait de prendre le temps avec les jeunes, ce qui peut être aussi un défi dans le milieu scolaire. Les journées sont remplies, l'action est au cœur d'une école. Cependant, les écouter, les accompagner, les outiller, les instruire est la responsabilité de tous. Compter avec des intervenants solides et formés est rassurant pour l'établissement.

Les trois mises en situation, étant fictives, sont très proches de notre réalité. C'est une bonne manière de pratiquer la mise en marche de la trousse Sexto. J'ai beaucoup apprécié.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

- Lorsqu'on remplit la grille d'évaluation de l'incident et les jeunes, par peur ou par crainte de représailles, ne veulent pas collaborer. Parfois ils se font menacer et la première pensée c'est de "ne pas vouloir avoir plus des problèmes". Ils ne sont pas tous en mesure de comprendre la gravité de la situation. C'est pour cette raison que le lien avec nos élèves est très important. Notre discours doit être bienveillant envers tous.
- Quand la situation est rendue trop loin et que plusieurs élèves sont en possession ou ont vu les images ou les vidéos. L'atteinte à la réputation de l'élève est en jeu. Souvent, chez les filles, la dépression et les pensées suicidaires prennent le dessus.
- Je ne l'ai jamais vécu dans notre établissement, mais je trouve délicat aussi lorsque les victimes se font intimider par plusieurs jeunes suite au partage des photos ou des vidéos. Lorsque j'ai suivi la formation "Explorateur", vers la fin elle nous indique de préserver l'identité et la sécurité de chacun de jeunes. Dans une école secondaire les nouvelles vont vites, surtout à travers les réseaux sociaux. Cela reste un grand défi à l'interne. Nous devons agir vite pour protéger, mais il nous faudrait plus des ressources humaines pour bien accompagner et soutenir nos jeunes. Déjà la trousse est une grande aide, elle uniformise l'intervention et nous guide dans notre savoir-faire.
- Finalement, lorsqu'en remplissant la grille d'évaluation nous nous rendons compte que des adultes sont impliqués. Personnellement, cela me dépasse énormément.

En tout cela, je me sens rassurée du fait que je ne suis pas toute seule pour intervenir. À l'école, je compte avec un équipe formidable de direction et des intervenants. De plus, savoir que peu à peu le service de police suit cette formation, nos préventions et nos interventions aideront au bien-être et à la sécurité de tous nos jeunes.